

Greffé
du Tribunal de Commerce de
LILLE
Halle aux Sucres
33, Avenue du Peuple Belge
B.P. 109
59009 LILLE Cedex

CERTIFICAT
DE DEPOT D'ACTES DE SOCIETE

V/Réf : MT/SV

Concernant :

SARL CABINET PATRICK BONTE
102 rue de Canteleu
59000 LILLE

Dépôt effectué par :

Maître Marc TYTGAT
33 rue Solférino
59800 LILLE

Numéro RCS : LILLE B 950 382 218

<35918/1989B01035>

Dénomination sociale :

CABINET PATRICK BONTE - SOCIETE D'EXPERTISE
COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

Pièces déposées le 26/10/2007

Numéro : 2708121

Ordonnance du Président du 22/10/2007
- Nomination de Commissaire aux apports

Tarif fixé par décret 2007-812 du 10/05/07 - 6 Taux de base - Détail sur note de frais et honoraires annexée.

Le Greffier,



26 OCT. 2007

35918

8121

CABINET PATRICK BONTE
SARL au capital de 25 000 €
Siège : 102 rue de Canteleu
59000 LILLE
950 382 218 RCS LILLE

REQUETE A MONSIEUR LE PRESIDENT DU
TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE EN VUE DE LA
NOMINATION D'UN COMMISSAIRE AUX APPORTS

Je, soussigné,

Monsieur Patrick BONTE, agissant en qualité de seul gérant de la SARL CABINET PATRICK BONTE, société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, dont le siège est à LILLE, 102 rue de Canteleu, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de LILLE sous le n° 950 382 218,

A l'honneur de vous exposer :

- que Monsieur Gauthier PERTHAME, Commissaire aux comptes, exerçant son activité en individuel 102 rue de Canteleu à LILLE, a formé le projet d'apporter en nature sa clientèle de commissariat aux comptes au profit de la SARL CABINET PATRICK BONTE sous forme d'une augmentation de capital de cette dernière,

- que dans le cadre de cette augmentation de capital, l'intervention d'un commissaire aux apports est requise, ce dernier étant obligatoirement désigné par ordonnance de Monsieur le Président du Tribunal de Commerce statuant sur requête d'un gérant et ce en application des dispositions de l'article L.223-33 alinéa 1 du Code de Commerce et de l'article D.25 alinéa 2,

sollicite en conséquence la nomination d'un tel commissaire aux apports.

Profond respect.

Fait à LILLE,

Le 12 10 2007

Monsieur Patrick BONTE, Gérant

26 OCT. 2007

TRIBUNAL DE COMMERCE
DE LILLE

MINUTE.....
TIMBRE.....
T.P.F.....
Envoi

TOTAL 45,30 HT

AFFAIRE: SARL CABINET PATRICK BONTE - SOCIETE D'EXPERTISE
COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
102 rue de Canteleu
59000 LILLE

N° GREFFE 2700564

ORDONNANCE

Nous, Lionel TURLUTTE, Président du Tribunal
de Commerce de LILLE,
Assisté de Guillaume HOUZE DE L'AULNOIT, Greffier,
Vu la requête qui précède et les motifs y exposés,
Vu les dispositions du Code de Commerce

Nommons en qualité de COMMISSAIRE AUX APPORTS,
avec les pouvoirs inhérents à ladite fonction,

M. *Exp. Tech. Teau*

102 rue Canteleu Lille

qui pourra se faire assister de tous sachants.

Disons qu'il nous en sera référé en cas de
difficultés et que la présente ordonnance demeurera
déposée au Greffe de ce Tribunal.

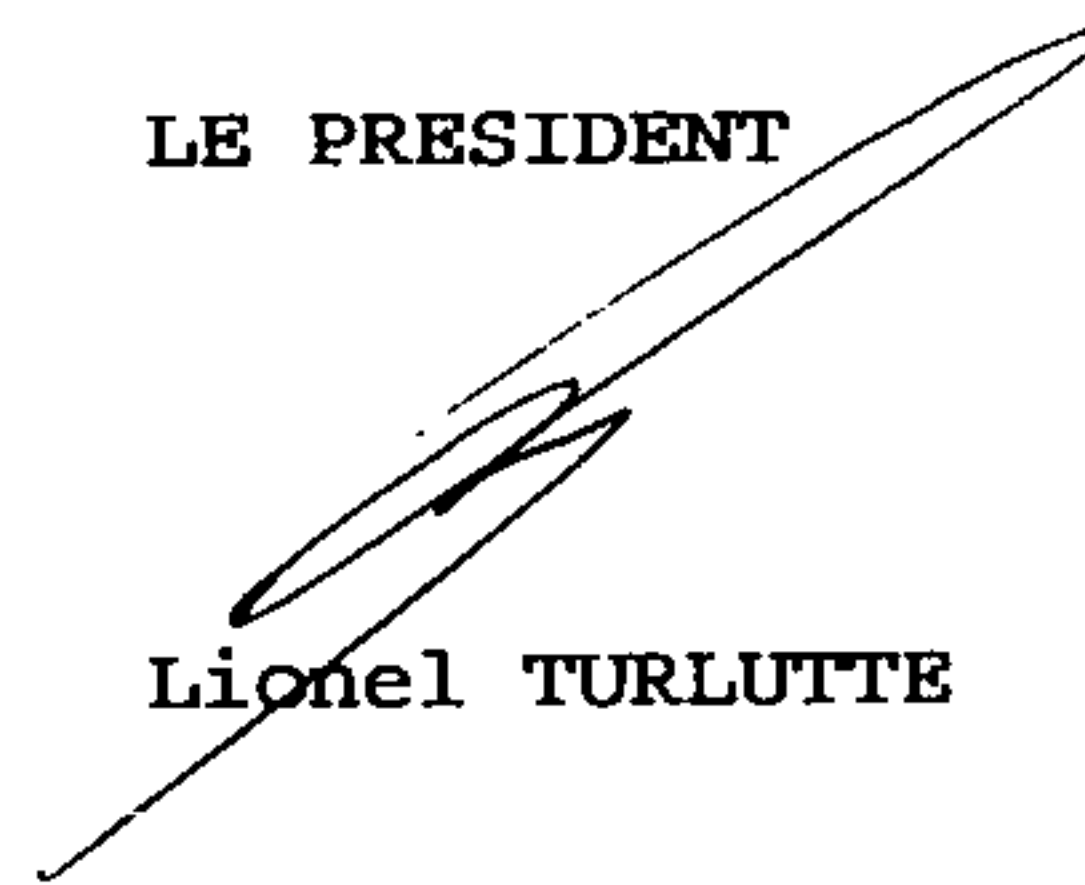
LILLE, le 22/10/2007

LE GREFFIER



Guillaume HOUZE DE L'AULNOIT

LE PRESIDENT



Lionel TURLUTTE



Pour expédition certifiée
conforme par le Greffier
Soussigné

